



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 34-6342-9  
**Date de parution :** 2025/09/03

**Numéro de la version :** 1.00  
**Remplace la version datée** Première publication  
**de :**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

Cire de bateau Perfect-It(MC) 3M(MC) 36112 36113

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Marin

#### Utilisation spécifique

Produit de finition de surface

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division Des Automobiles  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

## SECTION 2 : identification des dangers

Les numéros d'identification de produit ci-dessous sont vendus sur le marché pour le consommateur :

10

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Carcinogénicité : Catégorie 2.

### 2.2. Éléments d'étiquette

#### Terme d'avertissement

Attention

**Symboles :**

Risque pour la santé |

**Pictogrammes**



**Mentions de danger**

Susceptible de provoquer le cancer.

**Mises en garde**

**Renseignements généraux :**

Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention :**

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un dispositif de protection respiratoire.

**Réponse:**

EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin.

**Entreposage :**

Garder sous clef.

**Élimination :**

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

**2.3. Autres risques**

Aucun connu.

1% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Eau	7732-18-5	50 - 70	Eau
Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)	64742-48-9	10 - 30 Secret Fabrication *	Naphta, pétrole, hydrotraité lourd
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	3 - 7 Secret Fabrication *	Distillats, pétrole, léger hydrotraitée
Kaolin calciné	92704-41-1	3 - 7	Kaolin calciné
Cire de carnauba	8015-86-9	1 - 5 Secret Fabrication *	Cire de carnauba
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	1 - 5	Siloxanes et Silicones, Di-Me
Oléate de sorbitan	1338-43-8	0.5 - 1.5	Monoooleate de sorbitanne
Mélange d'hydrocarbures synthétiques	Secret Fabrication	0.5 - 1.5	Not Applicable
Huile Minerale Blanche	8042-47-5	0.5 - 1.5	Huile minérale blanche

(Pétrole)			
Dioxyde de Titane	13463-67-7	0.0055 - 0.1595	Oxyde de titane (TiO2)

\*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

### 5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans cette produit.

### Les sous-produits nocifs de décomposition

#### Substance

Formaldéhyde

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

Vapeurs ou gaz irritants

#### Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

Durant la combustion

Durant la combustion

### 5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

## 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailleur de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau savonneuse. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

# SECTION 7 : Manipulation et entreposage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

# SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	TWA (particules nanométriques respirables) : 0,2 mg/m <sup>3</sup> ; TWA (particules fines respirables) : 2,5 mg/m <sup>3</sup>	
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	64742-47-8	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m <sup>3</sup>	
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	8042-47-5	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m <sup>3</sup>	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association  
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline  
MPT : moyenne pondérée dans le temps  
STEL : Limite d'exposition de courte durée  
C : Valeur plafond

## 8.2. Contrôles d'exposition

### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

### 8.2.2. équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

#### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

#### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Jaune pâle
Odeur	Banane légère
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	7,5 - 8,5
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	198,9 °C
Point d'éclair :	Point d'éclair > 93 °C (200 °F)
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	950 - 986 g/l

<b>Densité relative</b>	0,95 - 0,986 [Ref Std:Eau=1]
<b>Hydrosolubilité</b>	Modérée
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Viscosité Cinématique</b>	17 895 mm <sup>2</sup> /sec
<b>Composés Organiques Volatils</b>	14,8 % en poids [Méthode de test:calculé selon CARB title2]
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	85,6 % en poids [Méthode de test:estimé]
<b>COV (moins l'eau et les solvants exempts)</b>	503 g/l [Méthode de test:Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
<b>Masse moléculaire</b>	<i>Ne s'applique pas</i>

<b>Caractéristiques des particules</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
--	--------------------------

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Températures supérieures au point d'ébullition.

### 10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

Bases fortes

Agents oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

#### Substance

#### Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

**Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :**

**Inhalation :**

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Contact avec la peau :**

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

**En cas de contact avec les yeux :**

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

**Ingestion :**

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Autres effets de santé:**

**Cancérogénicité:**

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigüe**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 200 mg/kg
Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 15 000 mg/kg
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,4 mg/l
Kaolin calciné	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,07 mg/l
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Dermale	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Kaolin calciné	Dermale	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg

		s	
Kaolin calciné	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Multiple espèces animales.	LD50 > 2 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Cire de carnauba	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Cire de carnauba	Ingestion	Rat	LD50 > 8 800 mg/kg
Oléate de sorbitan	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Oléate de sorbitan	Ingestion	Rat	LD50 > 39 800 mg/kg
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

#### Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)	Composants similaires	irritant légère
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Composants similaires	irritant légère
Kaolin calciné	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Hommet et animal	Aucune irritation significative
Cire de carnauba	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative

#### Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)	Composants similaires	Aucune irritation significative
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Composants similaires	Aucune irritation significative
Kaolin calciné	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Cire de carnauba	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	irritant légère
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative

#### Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)	Composants similaires	Non classifié
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Composa	Non classifié

	nts similaires	
Poly(diméthylsiloxane)	Hommet et animal	Non classifié
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Cochon d'Inde	Non classifié
Dioxyde de Titane	Hommet et animal	Non classifié

**Sensibilisation respiratoire**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagénicité des cellules germinales**

Nom	Voie	Valeur
Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)	In Vitro	N'est pas mutagène
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	In Vitro	N'est pas mutagène
Poly(diméthylsiloxane)	In Vitro	N'est pas mutagène
Poly(diméthylsiloxane)	In vivo	N'est pas mutagène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène

**Cancérogénicité :**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Inhalation	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérigène

**Effets toxiques sur la reproduction****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 800 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	pendant la grossesse

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Kaolin calciné	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10%	90 jours
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1%	90 jours
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 10%	90 jours
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10%	90 jours
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	cœur   foie   rénale et / ou de la vessie   système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1%	90 jours
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 381 mg/kg/day	90 jours
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	foie   système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/day	90 jours
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

**Risque d'aspiration**

Nom	Valeur
Naphta Lourd Hydrotraite (Pétrole)	danger d'aspiration
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	danger d'aspiration
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

#### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	34-6342-9	Numéro de la version :	1.00
Date de parution :	2025/09/03	Remplace la version datée de :	Première publication

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU

AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**